



Point presse

« Une mission, un élu, un service »

La politique scolaire de la ville de Rambouillet

Sous l'impulsion de Bernard Valette, Maire adjoint délégué aux affaires scolaires et de Marie Caremel, Conseiller délégué à la vie scolaire et à la petite enfance, la politique scolaire de la ville de Rambouillet est organisée par Le Département Education Jeunesse de la ville de Rambouillet dirigé par Yves Lameloise.

Le DEJ organise et gère l'ensemble des moyens financiers, humains, administratifs et logistiques nécessaires à la mise en œuvre de la politique de la municipalité dans le domaine de l'Education et de la jeunesse en partenariat avec les services de l'Education Nationale, le Conseil Général et la CAF. Il s'articule autour de deux axes fondamentaux :

- Le service public de l'enseignement maternel et élémentaire ;
- Le service public lié à l'accueil périscolaire (CLSH, ateliers de quartier, séjours, EMS, secteur sport) et à la jeunesse (actions de prévention, événements, actions transversales, CCJ...)

Chaque jour ce sont plus de 2 200 enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire qui sont accueillis autour d'un projet éducatif défini en coordination avec les usagers et les partenaires de la ville. Le contrat éducatif local signé par le Maire de Rambouillet, le Préfet des Yvelines et l'inspecteur d'Académie définit et coordonne l'action menée par la municipalité.

La politique scolaire en quelques chiffres :

Le service scolaire regroupe 104 agents autour d'un chef de service.

33,5 ATSEM, 17 agents d'entretien, 28 agents de restauration et 25 agents de surveillance en plus du personnel administratif et des agents des services techniques en charge des travaux dans les bâtiments scolaires auxquels il convient d'ajouter les animateurs qui prennent en charge les enfants avant ou après la classe (56 animateurs).

Les 104 agents interviennent en support de 2200 élèves accueillis dans 92 classes dont deux classes spécialisées (CLIS et gens du voyage) au sein de 16 écoles (8 maternelles et 8 élémentaires).

En 2012 le budget alloué à l'accueil des enfants, à leur scolarisation et aux activités périscolaires en prenant en compte la rémunération du personnel

s'élève à près de 7 millions d'euros (3 987 000 euros pour le scolaire et 2 943 000 euros pour RAJ).

Missions du Service scolaire :

Le service scolaire a pour mission d'assurer un accueil élargi des enfants autour d'un projet pédagogique et éducatif afin de concilier éveil, éducation et conciliation vie personnelle et professionnelle des parents. Cet engagement prend la forme au quotidien :

- De la Présence d'une ATSEM par classe dans les écoles maternelles ;
- D'un secteur périscolaire élargi pour l'accueil des enfants le matin avant l'école, lors de la pause-déjeuner et après l'école ainsi que le mercredi et lors des vacances scolaires.
 - o Accueil périscolaire maternel et élémentaire;
 - o CLAE ;
 - o Garderie ;
 - o Restauration Scolaire.
- De la présence de 15 bibliothèques d'écoles en partenariat avec la Médiathèque
- Du développement de classes découvertes à la Maison des Hauts-Besnières, à Cancale ou à la Bergerie Nationale.

Les enjeux 2013/2014/2015 :

Dans la perspective de poursuivre et de développer cette politique de la jeunesse qui participe de l'attractivité de notre ville comme de sa qualité de vie pour les familles, la ville de Rambouillet va continuer la concertation et notamment avec la communauté de communes dans le cadre de la réforme du rythme scolaire, poursuivre les travaux de requalification de ses écoles, développer l'informatique dans les écoles et adapter sa carte scolaire.

Organisation de la semaine dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires : l'engagement d'une consultation et de concertations.

La ville de Rambouillet au travers de son bureau municipal soumettra au vote du Conseil Municipal son souhait de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation des trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles communales. Cette décision s'inscrit dans la volonté municipale de :

- Construire un Projet Educatif Territorial abouti ;

- De se concerter avec les différents acteurs, inspection d'académie, CCPFY, services culturels et sportifs de la ville de Rambouillet, CG et associations notamment.
- De consulter au travers d'une large enquête qui sera menée auprès des parents d'élèves.

Les interlocuteurs à envisager...

Les interlocuteurs

Liste non exhaustive...

- Personnel municipal de l'éducation
- animateurs et ETAPS municipaux
- Conseils d'école
- Professeurs des écoles
- Directeurs d'écoles
- Inspecteurs de circonscription (IEN)
- DASEN

Mais aussi :

- Conseil Général (transports)
- Commission scolaire
- Parents d'élèves
- DDEN
- Éducation populaire (MJC)
- DDT (direction départementale des territoires)
- CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- Associations
- Service culturel
- Service des sports

Poursuite du programme de requalification des écoles :

Après la requalification de l'école de la Louvière inaugurée le 7 juillet 2012, la ville procédera à la requalification de l'école Foch Gambetta (2014/ 2016). Dès la rentrée 2013 un unique groupe scolaire regroupera les Ecoles Foch et Gambetta qui accueillent aujourd'hui 17 classes et plus de 400 élèves.

Un directeur à temps plein (bénéficiant d'une décharge à 100%) assurera la gestion administrative et pédagogique, l'animation des équipes, le contact avec les familles et les divers organismes institutionnels. Il pourra animer et coordonner le projet pédagogique de l'école assurant une triple cohérence :

- une cohérence pédagogique et éducative ;
- une cohérence architecturale ;
- une cohérence en terme de gestion.

L'informatique en appui de la pédagogie :

Le large programme d'informatisation dans les écoles (320 000 euros d'investissement) sera achevé dès le mois de juin 2013. Il se concrétisera par

l'équipement de huit écoles en classes mobiles (deux valises mobiles, 30 ordinateurs de 12 pouces et 2 ordinateurs de 15 pouces pour les professeurs des écoles ainsi qu'une imprimante et les logiciels) et tableaux numériques interactifs.

Evolution de la carte scolaire :

La carte scolaire, élément important du système éducatif, fait l'objet d'une réflexion menée en concertation avec les partenaires (Education Nationale et parents d'élèves) afin d'assurer, pour les prochaines années :

- Une implantation cohérente des établissements en fonction des besoins de la population et de ses déplacements
- Une juste adéquation entre les effectifs à scolariser et le parc immobilier (répartition raisonnée de la population : mixité sociale)
- Une cohérence entre le périmètre maternel et élémentaire
- Une cohérence dans les schémas de déplacement urbain
- Une cohérence entre scolaire et périscolaire.

Ainsi afin de déterminer les besoins et les évolutions futures, une analyse est faite autour des derniers recensements, du taux de natalité, du taux de passage, du nombre d'enfants dans les établissements privés et des programmes de logements pour calculer les effectifs susceptibles d'être scolarisés dans les années à venir.

Si l'évolution de la carte scolaire permet de conserver la configuration actuelle de la sectorisation, elle permettra à la ville d'anticiper les besoins en terme de structures scolaires ou périscolaires (CLAE, qui jouent un rôle social, restauration scolaire et garderie).

La refonte de la carte scolaire est effectuée dans le cadre du Contrat Educatif Local qui réunit l'inspecteur de l'éducation nationale et son conseiller technique, les trois présidents des fédérations de parents d'élèves, le Directeur adjoint des services de la ville de Rambouillet, le directeur du DEJ et le chef de service « scolaire ». En l'état actuel des incertitudes liées à la réorganisation des rythmes scolaires la mise en oeuvre est programmée pour la rentrée 2014/2015.

Promotion du développement durable :

Le Service scolaire a défini un programme pluriannuel d'installation d'abris à vélo dans les écoles élémentaires de Rambouillet (St Hubert, Arbouville, Vieil Orme déjà équipés et pour 2013 équipement de Claibois élémentaire et vieil Orme élémentaire). Il est également prévu la création de bandes et pistes cyclables sécurisées pour faciliter l'accès des élèves aux écoles. Dans la cadre de l'agenda 21 sont prévus l'installation de potagers dans les écoles qui en ont fait la demande.

Rénovation de la cuisine centrale :

La cuisine centrale qui prépare les repas de la restauration scolaire a été rénovée durant l'été 2012 (263 000 euros), par ailleurs la commission de restauration s'est élargie aux jeunes eux-mêmes. Chaque groupe scolaire accueillera la commission par roulement et permettra aux jeunes représentants élus des CM1 et CM2 de donner leurs avis sur la composition des menus.

